

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-510849

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) : **0497** Société : **39310**

Matricule : **0497** Société : **39310**

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre

Nom & Prénom : **Bennis Brahim**

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais : Dhs

Cadre réservé au Médecin : **Docteur Hassan JAMMI**
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumalma SAWAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 36
INP : 091080218

Cachet du médecin : **03 SEP 2009**

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : **BENNIS brahim** Age:

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :

Signature de l'adhérent(e) : **B. Bennis**

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 08-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS - Centre Médical de l'Armée Royale - 20, Rue Oumalma SAWAH - Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 36 - INP : 091080218

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03 SEP. 2020	CE KFG ECG		300 DH	Docteur Hassan TAMMI CARDIOLOGUE 20, Rue Oumaima SAYAH - Casa Bd Al Massira Al Khadra - Casa Tel: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 36 INP : 091080218
03 SEP. 2020	cho dopl arteriel (d'IME)		1000 DH	

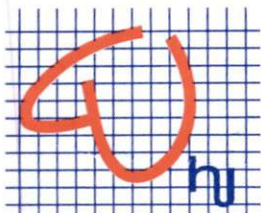
RELEVÉ DES ORDONNANCES	
Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Montant de la Facture
Pharmacie: CONG... Boulevard de la République Tél: 0522 36 47 51 INPE: 092040187	3/9/2020 621,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Résidence Star Youness , Rue Oumaima Sayeh, N°20, 2ème étage, Appt. N°6
Boulevard Al Massira Al Khadra , Quartier Racine - Casablanca 20000

الدكتور حسن جمعة
أمراض القلب و الشرايين

Dr. Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE

Diplômé de l'Université
de Nice - Sophia Antipolis
Ex. Assistant spécialiste
des Hôpitaux de France

03 SEP. 2020

PHARMACIE CONGCEMI
Rajaa EL BENSALAM
Rue Touleste C.I.L. 100
Tél: 0522.36.47.51

Q

Bennis Brah

621,00

+ Prestations 20 69,0029

S.P

14 x 21, aprm

08→

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél.: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP : 091080218

GSM : 06 61 14 94 22
Tél : 05 22 39 31 01
Fax : 05 22 36 79 35

PRAXILENE 200 mg

20 comprimés pelliculés 



6 118000 080671

LOT : 200416
UT AV : 10/2022
PPV : 69,00DH

1.

PRAXILENE 200 mg

20 comprimés pelliculés 



6 118000 080671

LOT : 200416
UT AV : 10/2022
PPV : 69,00DH

1.

PRAXILENE 200 mg

20 comprimés pelliculés 



6 118000 080671

LOT : 200416
UT AV : 10/2022
PPV : 69,00DH

1.

PRAXILENE 200 mg

20 comprimés pelliculés 



6 118000 080671

LOT : 200416
UT AV : 10/2022
PPV : 69,00DH

1.

PRAXILENE 200 mg

20 comprimés pelliculés 



6 118000 080671

LOT : 200416
UT AV : 10/2022
PPV : 69,00DH

1.

PRAXILENE 200 mg

20 comprimés pelliculés 



6 118000 080671

LOT : 200416
UT AV : 10/2022
PPV : 69,00DH

1.

Casablanca le

03 SEP. 2020

NOTE D'HONORAIRES

NOM : M'BENNIS
PRENOM : Brahim
ORGANISME : MUPRAS

* CONSULTATION + ELECTROCARDIOGRAMME : 300,00
ECHO DOPPLER CARDIAQUE :
* ECHO DOPPLER ARTERIEL DES MI : 1000,00
ECHO DOPPLER DES VAISSEAUX DU COU :
ECHO DOPPLER DES ARTERES RENALES :
ECHO DOPPLER VEINEUX MI :
EPREUVE D'EFFORT :
HOLTER RYTHMIQUE DE 24 H :
HOLTER TENSIONNEL DES 24 H :
AUTRE :
TOTAL : 1300,00

Soit : Mille Trois cent dirhams.

PATENTE N° : 35719032

IF : 40301337

ICE : 001698148000061

Dr H JAMMI

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tel : 0522 39 31 01 - Fax : 0522 36 79 35
INP 091060218

Zotrol

Amber

Kendip c 16

Uitanevyl Ark

4 Praxiteu